

168

Je soussigné Secrétaire de l'Académie de France  
reconnait avoir reçu de Monsieur le Directeur  
la somme de Cent soixante quinze francs pour mon  
mois d'août c'est-à-dire ma pension. Dont quittance

Arcoli 31 août 1842

Signé Niccolò Pelain

Certific conforme à l'original joint

à un compte envoyé au Ministère le 8 sept 1842

Le Secrétaire de l'Académie

Arcoli

B. S. 1786  
L'Académie  
N° 10

4<sup>me</sup> sous  
no 10

169

Venise le 28. Septemb. 1842.

Recu de Mess. les Freres Schielin, ~~sur une Lettre de Credit~~  
d'Ordre de Messieurs Tolonia & Co. a Rome, et  
pour leur Compte, la valeur de cent soixante  
Cinq francs de francs.

Dont fait Double. Quittance ne valant que pour un seul paye-  
ment de

f. 175  
Victor Hilain